

→ Fiche animateur (page 1/2)

Poussières

Comprendre et prévenir le risque

Les poussières sont présentes dans de nombreux secteurs tels que le BTP, l'industrie, l'artisanat ou l'entretien.

Elles peuvent être de nature minérale, métallique, végétale, animale ou synthétique, chacune présentant des risques spécifiques pour la santé.

Elles se forment lors de la manipulation de poudres, d'opérations mécaniques (perçage, broyage, ponçage) ou par remise en suspension de particules déjà déposées surtout, lors des opérations de nettoyage.

Invisibles, elles peuvent être inhalées et provoquer des atteintes respiratoires graves et irréversibles si les mesures de prévention ne sont pas respectées.

Pathologies liées aux poussières

L'exposition prolongée peut provoquer plusieurs atteintes respiratoires et maladies professionnelles :

- ✓ **Pneumoconioses** : accumulation de poussières dans les poumons entraînant une fibrose pulmonaire irréversible.
- ✓ **Bronchites chroniques et BPCO** : inflammation et obstruction des voies respiratoires, avec emphysème possible.
- ✓ **Cancers** : certaines poussières (bois dur, silice cristalline, poussières métalliques) sont cancérogènes.

D'autres effets possibles incluent irritations respiratoires et oculaires, maladies auto-immunes ou complications comme tuberculose ou insuffisance cardiaque. Certaines pathologies sont reconnues comme maladies professionnelles.

Prévention des poussières

→ Prévention collective (prioritaire)

La prévention collective vise à supprimer ou réduire le risque à la source. Elle protège l'ensemble des salariés et ne dépend pas uniquement du comportement individuel.

Elle comprend notamment :

- Le captage des poussières au plus près de la source d'émission
- Les systèmes d'aspiration localisée fonctionnels et entretenus
- Le capotage ou confinement des équipements
- Une ventilation adaptée des locaux
- La maintenance régulière des installations
- Le nettoyage par aspiration industrielle
- L'interdiction du balayage à sec ou du soufflage



Les **protections collectives sont prioritaires** conformément aux principes généraux de prévention.

→ Prévention individuelle (en complément)

Lorsque le risque ne peut être totalement supprimé, des équipements de protection individuelle (EPI) doivent être utilisés.

Ils peuvent comprendre :

- Un appareil de protection respiratoire adapté (ex : FFP3 selon l'évaluation du risque)
- Des lunettes de protection
- Des vêtements de travail adaptés
- Des gants si nécessaire

→ **Fiche animateur** (page 2/2)

Poussières

L'efficacité des EPI repose sur :

- Un choix adapté au risque
- Un bon ajustement
- Un port effectif pendant toute la durée d'exposition
- Un entretien régulier

Les EPI ne remplacent jamais une protection collective efficace.

Rôle de l'employeur

L'employeur doit intégrer la prévention dans le DUERP et s'appuyer sur les fiches de données de sécurité des produits.

Il doit mettre en place et contrôler les protections collectives et individuelles, former et informer les salariés, et organiser le suivi médical.

Rôle des salariés

Les salariés doivent respecter les consignes et procédures, utiliser correctement les EPI et dispositifs de captage, et signaler toute situation à risque.

La prévention est une responsabilité partagée entre employeur et salariés.

Conclusion

La protection contre les poussières repose sur une combinaison de mesures collectives, individuelles et d'une vigilance partagée. Ensemble, employeurs et salariés peuvent limiter efficacement les risques et préserver la santé de tous.



Ressources utiles

- ✓ **INRS - Poussières Ce qu'il faut retenir** : <https://www.inrs.fr/risques/poussieres/ce-qu-il-faut-retenir.html>
- ✓ **INRS - Dossier Les poussières TS 859 page 12** : <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=TS859page12>
- ✓ **IRIS-ST - Risques poussières sauf amiante** : <https://www.iris-st.org/risques/poussieres-sauf-amiante/>
- ✓ **Prévention BTP - Poussières ateliers & chantiers** : https://www.preventionbtp.fr/ressources/risques/les-degagements-de-fibres-et-de-poussieres-dans-les-ateliers-ou-sur-les-chantiers_qvXrzL4oV4mfiTC7pMvXjh
- ✓ **Guide Prévention Poussières Ateliers Chantiers BTP & Paysage** : <https://www.secimpac.org/wp-content/uploads/2020/11/CAPEB-Guide-poussieres-web.pdf>
- ✓ **Fiche INRS - ED 98 Les appareils de protection respiratoire** : <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%2098>
- ✓ **Dépliant ASTE Guide de marquage des EPI** : <https://www.santetravaillesonne.fr/wp-content/uploads/ASTE-guide-marquage-EPI.pdf>

